

sélection master ???

Par **anonym**, le **30/04/2005** à **13:21**

je suis en train de préparer mes dossiers pour des demandes en master 2, mais je me suis rendue compte que c'était TRES sélectif!

[img:22nmy1hj]http://smileys.smileycentral.com/cat/4/4_14_4.gif[/img:22nmy1hj]

alors j'aimerais bien avoir un ordre d'idées grosso modo du pourcentage de personnes qui se présentent pour un master et de ceux qui sont pris au final.

pouvez-vous me dire ce qu'il en est? ou ce que vous en savez de par votre propre expérience?? (est-il nécessaire d'avoir eu une mention chaque année mini... les notes du master 1 sont elles les plus importantes... = je parle surtout pour un DEA).

j'ai une autre question concernant les bourses sur critères universitaires (dea/dess) = les critères de sélection sont-ils également élevés?

merci de me renseigner.

PS: la lettre de motivation pour le master 2 est-elle vraiment déterminante ou est-ce que ce sont plus les résultats

Par **fabcubitus1**, le **30/04/2005** à **22:51**

En master 2, c'est une sélection sur dossier, mais si une lettre de motivation peut être jointe, autant en faire une bonne et bien.

Par **Queen**, le **30/04/2005** à **23:58**

Bonjour anonym !

Tu me fais penser à une discussion que j'aie eu récemment : je me demandais si à terme le bloc des 2 années de master sera pris comme un tout, sélectionnant à l'entrée de l'ancienne maîtrise pour deux ans. Ou alors si la réforme nous préparait en douceur à jeter sur le marché -du chômage- des M1 qui ont été refoulés --> ce qui pose à terme le problème du niveau de la licence ?

[i:2deb07zm]Pour tes questions : [/i:2deb07zm]

(1) Il faut s'y préparer dès le début de la maîtrise, voire de la licence, en visant une mention. La sélection se fait normalement sur des critères objectifs, donc autant se démarquer si on est très motivé pour tel ou tel master, par exemple en choisissant des options spécifiques ou

rare, en soignant ses langues, en justifiant d'un double cursus ou d'une première expérience dans le secteur (pour le DEA, d'un bon mémoire de maîtrise)

(2) Il faut pas hésiter à mon avis à envoyer sa candidature dans plusieurs facs, par sécurité. Les facultés de droit auraient tendance à privilégier "leurs" étudiants, mais n'ont pas de raison de rejeter une candidature si elle est bonne. Les cartes scolaires sont figées au niveau du

premier cycle, c'est moins vrai pour les masters Image not found or type unknown surtout si tu candidates pour une spécialité unique en France ou dans la région.

(3) Pour les bourses des anciens DEA et DESS, je crois me souvenir que les futurs doctorants demandent une allocation de recherche sur la base de leurs travaux, alors que pour la voie professionnelle les boursiers des années précédentes (maîtrise, licence) et qui ont eu des résultats honorables jusque là sont plus ou moins prioritaires dans l'octroi des bourses (à vérifier) La nouvelle structure en Masters devrait à peu de choses près suivre la

même logique je pense Image not found or type unknown

:lol:

Queen, conseillère d'orientation à ses heures perdues Image not found or type unknown Ca reste évidemment à
:lol:

vérifier, si quelqu'un peut confirmer ou infirmer Image not found or type unknown

Toujours sur les masters, j'aimerais savoir si quelqu'un pourrait est déjà passé par, ou peut me renseigner sur les [i:2deb07zm]procédures de validation d'acquis pour entrer en 3e cycle ou maîtrise. [i:2deb07zm] Comment ça se passe, de quelle manière les pré requis sont

évalués ? Image not found or type unknown

Par **anonym**, le **15/05/2005 à 12:41**

merci pour ces conseils.

je reviens à la charge pour un ptit détail = j'ai fait ma lettre de motivation mais j'aimerais finir par une pointe d'originalité, afin de retenir l'attention du responsable, de le marquer un peu au milieu de toutes les lettres qu'il aura lues.

en fait je cherche une maxime juridique (en latin quoi) à placer à la fin, je n'ai pas encore trouvé quelque chose qui colle, si quelqu'un a une idée je suis toute ouïe (sachant que c'est pour un DEA droit privé fondamental).

merci

Par Yann, le 16/05/2005 à 14:32

www.locutio.net

C'est un site et un forum de latin. Ils font un peu comme nous, mais pour ceux qui ont des questions en latin.

Et en plus pour ta citation ils ont un lexique de proverbes latins et expressions juridiques latines.

Par anonym, le 17/05/2005 à 17:17

oui j'ai eu l'occasion de consulter ce site (car j'ai vu que tu l'avais donné je crois dans un autre topic) il est complet mais j'y passe un peu trop de temps car il semble que le traduction ne se fasse que dans le sens latin => français, ce qui prend pas mal de temps tous ces clics.
.wink.

merci en tout cas 

Par Yann, le 17/05/2005 à 20:25

Essaye sur le forum. Tu leur indiques ce que tu souhaites et s'ils ont des idées. Tu peux même donner une phrase en français en leur demandant de traduire en latin.